

## Compte rendu de la séance du 22 juin 2020

**Présents** : Bernard ALBERT, Luc BECARDIT, Jean-Louis BERTHOMIEU, Béatrice BOURREL, Eric BUIGUES, Claude GUIBBERT, Eric LASSERRE, Christiane LEHMANN, Vanessa LOUVART, Sylvia MARTINE, Cédric PECH, Sandrine RENOU, Annick ROSALEN, Marcel TUBAU

**Absent** : Daniel BARTES

**Secrétaire de la séance** : Eric LASSERRE

### Ordre du jour:

- 1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 juin 2020
- 2 - Modification des commissions extra communales
- 3 - Désignation des membres des différentes commissions
- 4 - Approbation du Règlement intérieur du comité consultatif
- 5 -Affaires diverses

### Délibérations du conseil:

#### 1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

POUR à l'unanimité

#### 2 - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 39-2020 - CRÉATION DE COMMISSIONS MUNICIPALES ( DE 43 2020)

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que lors du dernier conseil municipal il avait été décidé de créer des commissions extra communales.

Vu les difficultés qui s'en sont suivies pour choisir les personnes désirant être dans certaines commissions, et l'incohérence des commissions extra communales avec la création d'un comité consultatif, Monsieur le Maire propose de supprimer ces commissions extra communales.

Les habitants de la commune de Pouzols-Minervois désirant s'investir peuvent demander à faire partie du comité consultatif créé.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de constituer les commissions municipales ci-dessous :

- Commission des travaux
- Commission de la culture, du patrimoine et de la communication
- Commission communication, fêtes et cérémonies
- Commission animations touristiques

Considérant que Monsieur le Maire est Président de droit de chaque commission

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité**

**DECIDE** de constituer quatre commissions municipales supplémentaires

- Commission des travaux
- Commission de la culture, du patrimoine et de la communication
- Commission communication, fêtes et cérémonies
- Commission animations touristiques

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

**VOTE      POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

Arrivée de Monsieur Daniel BARTES à 19h08

### **3 - DESIGNATION DES MEMBRES DES DIFFERENTES COMMISSIONS ( DE 44 2020)**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé de créer 8 commissions municipales.

Il est rappelé aux conseillers municipaux que le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Monsieur le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

après appel à candidatures, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne les membres des commissions suivantes :

#### **Commission des finances**

BUIGUES Eric, BOURREL Béatrice, BECARDIT Luc, BARTES Daniel, GUIBBERT Claude, BERTHOMIEU Jean-Louis, PECH Cédric

#### **Commission d'appel d'offre**

GUIBBERT Claude, ALBERT Bernard, BARTES Daniel

#### **Commission des travaux**

GUIBBERT Claude, LASSERRE Eric, ALBERT Bernard, BUIGUES Eric, BECARDIT Luc, BARTES Daniel, PECH Cédric

#### **Commission de la culture, du patrimoine et de la communication**

LEHMANN Christiane, RENO Sandrine, MARTINE Sylvia

#### **Commission communication, fêtes et cérémonie**

RENO Sandrine, BARTES Daniel, MARTINE Sylvia

#### **Commission des affaires viticoles, environnement et cadre de vie**

BARTES Daniel, BUIGUES Eric, LASSERRE Eric, GUIBBERT Claude, LEHMANN Christiane, PECH Cédric, BERTHOMIEU Jean-Louis

#### **Commission animation touristique**

BECARDIT Luc, LEHMANN Christiane, LOUVART Vanessa

#### **Commission des affaires scolaires**

MARTINE Sylvia, RENO Sandrine

**Le conseil municipal,  
à l'unanimité**

**Approuve** la désignation des conseillers municipaux dans chaque commissions municipales.

VOTE      POUR : 15                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

**4 - APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ CONSULTATIF ( DE 45 2020)**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'un comité consultatif a été créé lors du conseil municipal du 15 juin 2020.

Pour un bon fonctionnement du comité consultatif, il est nécessaire d'instaurer un règlement intérieur.

Monsieur le Maire demande leur avis aux conseillers municipaux sur le règlement intérieur proposé.

**Le conseil municipal,  
à l'unanimité**

**Approuve** le règlement intérieur du comité consultatif.

VOTE      POUR : 14                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

**5 - AFFAIRES DIVERSES**

Aménagement route de Mailhac

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux du commencement des travaux route de Mailhac début juillet.